



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apiculture

Question écrite n° 6286

## Texte de la question

M. Jean-Marie Rolland attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation économique de la filière apicole de l'Yonne, particulièrement touchée cette année par de mauvaises conditions climatiques. Cela a impliqué des pertes de revenus conséquentes pour la profession. De plus, d'autres coûts sont à prévoir, issus des évolutions environnementales, de l'arrivée massive de nouvelles espèces prédatrices telles que le petit frelon asiatique ainsi que des surcoûts sanitaires dûs au renforcement de la réglementation. Aussi les représentants du syndicat ont-ils chiffré le coût total supplémentaire à 700 000 euros, soit 35 euros par ruche. Vu l'importance économique de la filière apicole dans le département, il souhaite savoir quelles mesures il compte prendre face à cette situation.

## Texte de la réponse

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est apparu récemment sur le territoire français et semble connaître une expansion très rapide. Sa présence a été signalée pour la première fois en Lot-et-Garonne en 2004 et, fin 2006, il était observé dans une douzaine de départements du Sud-Ouest de la France. Le frelon asiatique se nourrit notamment d'insectes et peut avoir un comportement de prédation vis-à-vis des abeilles domestiques, ce qui suscite l'inquiétude des apiculteurs. Conscients de l'inquiétude que peut soulever la présence et l'expansion de *Vespa velutina*, les services du ministère de l'agriculture et de la pêche et du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ont réuni les services de développement apicole et les scientifiques concernés afin de réaliser un état des connaissances disponibles sur cette espèce. En 2007, une étude a été initiée par l'association de développement apicole d'Aquitaine sur l'incidence du frelon asiatique sur les ruchers d'Aquitaine et a donné des premiers résultats. Des techniques de piégeages ont été notamment conçues et testées ainsi que des appâts. Cette étude d'assistance technique devrait se prolonger en 2008. Parallèlement, une étude de recherche appliquée menée par le Centre national de recherche scientifique (CNRS) et le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), sur la biologie, le comportement et l'impact de *Vespa velutina* sur les abeilles sera également financé dans ce cadre. Les premiers résultats de ces études devraient permettre de définir les mesures de lutte appropriées en concertation avec les ministres concernés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Rolland](#)

**Circonscription :** Yonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6286

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 2 octobre 2007, page 5889

**Réponse publiée le** : 8 avril 2008, page 3030